

LE MEMPHRÉ

Memphrémagog Conservation

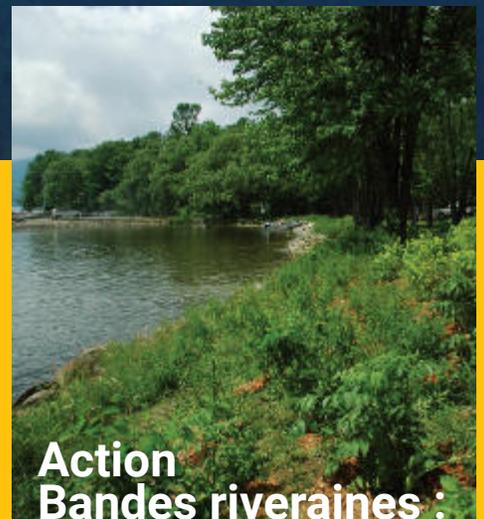
MAI 2024

Baie Fitch, lac Memphrémagog. Source : Nawfel Touil

 [memphremagogconservation](https://www.facebook.com/memphremagogconservation)
 [memphremagog.conservation](https://www.instagram.com/memphremagog.conservation)
 www.memphremagog.org

SOMMAIRE

Mot de la présidente	2	Le site de déchets de Coventry au Vermont : un héritage toxique	8
Les membres de la patrouille 2024 !	3	Canards Illimités Canada, un intervenant clé dans la conservation des milieux humides	10
10 ans déjà au MCI !	3	Plus de support pour le lac Memphrémagog et son bassin versant !	11
Les cyanobactéries : un enjeu exacerbé par les changements climatiques	4	Préserver l'environnement : Engagements de la Ville de Magog pour la santé des écosystèmes aquatiques	12
Action Bandes riveraines	5	Conférence de Canards Illimités Canada à l'AGA du MCI	12
Une communauté mobilisée pour la protection de la baie Fitch et de son bassin versant !	6		



Action
Bandes riveraines :
Joignez-vous
au mouvement!

Page 5

Mot de la présidente

Mes chers lecteurs et lectrices, il me fait plaisir de vous présenter notre édition 2024 du Memphré. Je poursuis avec beaucoup de passion le rôle qui m'a été confié en juin 2022!

Le MCI travaille avec acharnement pour les générations actuelles et futures. Oui, la santé du bassin versant du lac Memphrémagog demeure au cœur des projets et dossiers qui vous touchent.

Je souligne la collaboration dont font preuve notre personnel et nos bénévoles car c'est grâce à leur sérieux labeur que nous arrivons à de grandes choses depuis 1967. Les pages qui suivent témoignent de notre dévotion et de notre professionnalisme sans pareil.

C'est formidable de contribuer à contrer les effets des changements climatiques et de préserver la biodiversité à notre échelle locale!

Parmi les dossiers qui nous occupent, notons la protection des milieux naturels dont les bienfaits ne sont plus à vanter, mais à reconnaître. À cet effet, de nouvelles terres privées sont en voie d'être protégées à tout jamais dans notre bassin versant. Ce sont de véritables tours de force que notre équipe réalise. Il s'agit d'un travail très complexe, discret et de longue haleine. Surveillez nos réseaux sociaux pour en savoir davantage!

Des berges plus naturelles! Merci aux propriétaires qui nous ont confié l'amélioration de leur bande riveraine. C'est plus de 2400 mètres carrés de berges qui

retrouveront leur aspect naturel cette année! Cela signifie des eaux de ruissellement mieux filtrées et un lac mieux protégé. Nous sommes d'ailleurs en communication avec plusieurs municipalités pour poursuivre cette approche collaborative.

Le dossier de Coventry nous tient en haleine depuis de nombreuses années. Nous vous invitons à lire l'article complet qui y est consacré dans ce bulletin.

Le lac Memphrémagog sous la loupe. Le lac Memphrémagog fait l'objet de nombreuses préoccupations selon le spectre sous lequel il est entrevu. L'année en cours marque un intérêt environnemental important si on juge les montants qui seront investis. Nos partenaires et nous pourrons ainsi mieux travailler ensemble pour acquérir de meilleures connaissances et développer des solutions concrètes aux pressions que subissent le lac et son bassin versant. Le MCI est heureux de faire équipe avec Conservation de la Nature, Corridor appalachien et le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du plan de conservation des milieux naturels du bassin versant, la : Fondation Nature Memphrémagog (anciennement Fondation Marécages Memphrémagog) pour la conservation en terres privées, le COGESAF dans le cadre d'un comité technique sur le lac Memphrémagog, les municipalités

riveraines pour la revégétalisation des bandes riveraines et le contrôle d'espèces exotiques envahissantes, Canards Illimités Canada pour la conservation des milieux humides de la baie Fitch, ainsi que le MELCCFP et la MRC de Memphrémagog pour le suivi de la qualité de l'eau du lac.

De nouveaux projets s'initient... Saviez-vous que les villes de Magog et Sherbrooke réalisent un plan de protection de leur source d'eau potable? Que l'École polytechnique étudiera l'impact des changements climatiques sur le lac Memphrémagog? Que l'Université McGill étudie l'impact de la moule zébrée sur les moules indigènes et qu'elle possède un laboratoire de limnologie au lac Memphrémagog? Que les Jeux de la Science Politique, édition 2024, tenue à l'Université de Sherbrooke, se sont penchés sur le dossier de Coventry? Eh bien, le MCI reste à l'affût de l'évolution de tous ces dossiers qui touchent le lac et tend la main aux diverses organisations qui s'y intéressent. Il faut savoir que nous cumulons tout un bagage de connaissances sur le lac et son bassin versant et ce, depuis... 1967!

Les pages qui suivent sauront vous démontrer que les sommes que vous nous confiez sont utilisées à bon escient. Mon équipe et moi vous remercions de tout cœur pour votre appui! Bonne lecture!

Johanne Lavoie, Présidente bénévole

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Les membres du MCI sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu au centre Murray Memorial situé au 4680 chemin Channel à Stanstead, le samedi 15 juin 2024 de 9h30 à 11h30. Au programme : le bilan de l'année 2023-2024, nos différents projets prévus en 2024 ainsi que nos luttes et accomplissements. Joignez-vous à nous en vous inscrivant sur notre site web à l'adresse memphremagog.org !

Les membres de la patrouille 2024 !

Pour une 52^e année, les membres de la patrouille du MCI seront sur le terrain afin de réaliser des projets pour la protection du lac Memphrémagog et de son bassin versant. Suivi des populations de vivipares exotiques, revégétalisation de bandes riveraines en milieu résidentiel, échantillonnage de qualité de l'eau, sensibilisation citoyenne : les projets de la patrouille seront nombreux cet été.

Cette année, la patrouille sera composée de deux chargées de projets en écologie, ainsi que trois étudiants en écologie ou en environnement.

Nous vous invitons à les contacter pour toutes observations sur le lac durant la saison estivale, au 819-620-3939 ou par courriel au patrouille@memphremagog.org. Merci de votre précieuse collaboration !



Patrouille 2024 – Chanel Racine-Mineault, Fanny De Blois, Émile Derbesy-Lanari, Claudie Ouellet et Léa Locas

Fanny De Blois

Bachelière en Écologie à l'Université de Sherbrooke, Fanny est chargée de projets au MCI depuis février 2022. Pour une seconde année consécutive, elle occupera le poste de coordonnatrice de la patrouille.

Chanel Racine-Mineault

Bachelière en Écologie à l'Université de Sherbrooke, Chanel est chargée de projets au MCI depuis maintenant un peu plus d'un an ! Elle est responsable du projet de revégétalisation des bandes riveraines en milieux résidentiels dont les plantations débiteront ce printemps. Elle aidera également Fanny à coordonner la patrouille cet été.

Claudie Ouellet

Étudiante au baccalauréat en études de l'environnement à l'Université de Sherbrooke, Claudie souhaite en apprendre davantage sur les milieux humides et hydriques. Adorant travailler à l'extérieur, elle rejoint l'équipe du MCI comme agente de terrain cet été. Bienvenue dans l'équipe Claudie!

Émile Derbesy-Lanari

Présentement au baccalauréat en Biologie de l'Université McGill à Montréal, Émile est passionné d'écologie et de conservation. Souhaitant collaborer avec des organismes environnementaux, il se joint à l'équipe du MCI pour la saison estivale 2024 avec enthousiasme. Bienvenue dans l'équipe Émile!

Léa Locas

Étudiante au baccalauréat en biologie générale à l'Université de Sherbrooke, Léa a à cœur la protection de l'environnement. Elle souhaite développer ses connaissances sur les milieux hydriques et leur protection. Motivée par le travail en équipe, Léa rejoint l'équipe du MCI comme agente de terrain cet été. Bienvenue dans l'équipe Léa!

10 ans déjà au MCI !

Le MCI est fier de souligner les 10 ans de travail de notre directrice générale : Mme Ariane Orjih! Ariane tient les rênes du MCI avec brio grâce à son professionnalisme, son efficacité, son expérience et son expertise. Ariane a permis de faire rayonner davantage le MCI depuis qu'elle est avec nous. Le conseil d'administration est privilégié de pouvoir compter sur elle! Les projets réalisés sous sa gouverne nous rendent si fiers. Vous avez entendu parler du projet « Santé Baie Fitch »? De la surveillance de la moule zébrée et des autres espèces exotiques envahissantes? De « l'étude sur les nutriments et leurs impacts sur le lac Memphrémagog de la Commission mixte internationale »? Ariane pilote encore et toujours nombre de projets majeurs qui s'inscrivent dans la marque indéniable du MCI. Et ce n'est pas seulement parce qu'Ariane est biologiste et qu'elle détient une maîtrise en biologie avec spécialisation en écologie internationale qu'elle est exceptionnelle! Ariane est aussi, et surtout, une personne chaleureuse, positive et dynamique avec qui c'est un bonheur de travailler. Merci Ariane et... vivement plus de projets avec toi!

Le conseil d'administration du MCI



Les cyanobactéries : un enjeu exacerbé par les changements climatiques

Le lac Memphrémagog a connu un de ses étés les plus préoccupants en 2023 concernant les fleurs d'eau de cyanobactéries. Celles-ci ont été présentes en très grande quantité, allant même jusqu'à couvrir complètement certains secteurs du lac et limiter les activités d'apnée de l'équipe terrain vers la fin de la saison.

Généralement, les cyanobactéries, naturellement présentes dans les plans d'eau, sont maintenues en équilibre par des facteurs environnementaux tels que la température de l'eau, la disponibilité des nutriments et la lumière du soleil. Toutefois, elles prolifèrent de manière excessive lorsque les conditions environnementales leur deviennent favorables, notamment les températures plus élevées et la disponibilité accrue de nutriments comme le phosphore et l'azote.

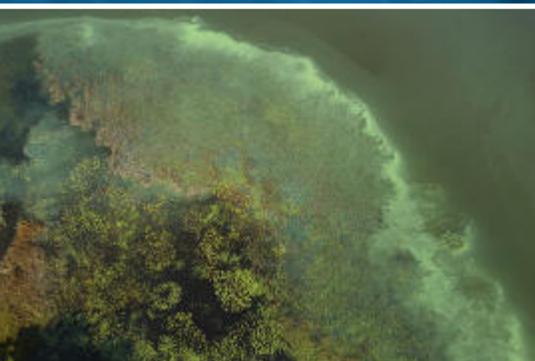
Dans un contexte où les changements climatiques se font de plus en plus ressentir, les fleurs d'eau de cyanobactéries deviennent un enjeu important pour les plans d'eau du Québec. Non seulement l'augmentation des températures favorise la prolifération des cyanobactéries, prolongeant ainsi leur saison de croissance et augmentant la fréquence des efflorescences, mais les précipitations plus fréquentes et intenses peuvent entraîner le lessivage des nutriments des sols vers les lacs, exacerbant une fois de plus leur prolifération.

Les conditions météorologiques, telles les fortes pluies et les vents, qu'a connu la région à l'été 2023 ont amplifié les fleurs d'eau de cyanobactéries au lac Memphrémagog.

Leur prolifération n'est pas sans conséquence. En plus de causer une dégradation de la qualité de l'eau en réduisant sa transparence et en épuisant les niveaux d'oxygène, les fleurs de cyanobactéries peuvent produire des toxines potentiellement nocives pour la faune et la flore aquatiques, ainsi que pour les humains qui utilisent ces plans d'eau pour la baignade ou la consommation. Lorsque ces toxines s'accumulent dans le corps en concentrations élevées, elles peuvent provoquer des problèmes de santé graves, tels que des irritations cutanées, des troubles gastro-intestinaux et même des problèmes neurologiques.

Face à ce grand enjeu, le MCI poursuit son projet de suivi de la qualité de l'eau du lac et la sensibilisation du public quant aux risques associés aux efflorescences de cyanobactéries. Le MCI met également en place des projets visant à réduire l'apport de nutriments dans l'eau tel que la revégétalisation de bandes riveraines et la protection des milieux naturels qui filtrent l'eau du bassin versant.

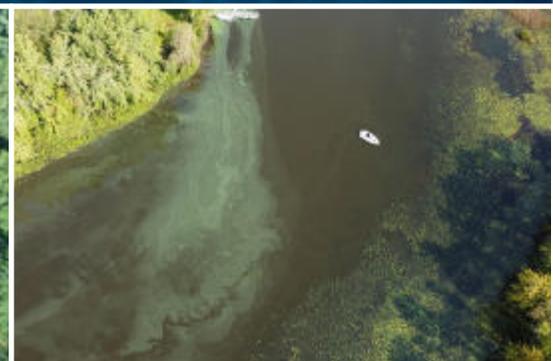
Nous assurons aussi une surveillance des fleurs d'eau de cyanobactéries sur l'ensemble du lac depuis 2006. Nous vous invitons d'ailleurs à prendre part à ce suivi et à nous écrire à patrouille@memphremagog.org pour déclarer vos observations de fleurs d'eau de cyanobactéries durant l'année en prenant soin d'indiquer la date, le lieu et d'envoyer une photo des cyanobactéries. Celles-ci sont compilées et ajoutées à la carte interactive sur les Cyanobactéries qui permet de mobiliser les acteurs de la région face à cet enjeu.



Fleurs d'eau de cyanobactéries, septembre 2023.
Photo prise par Nawfel Touil.



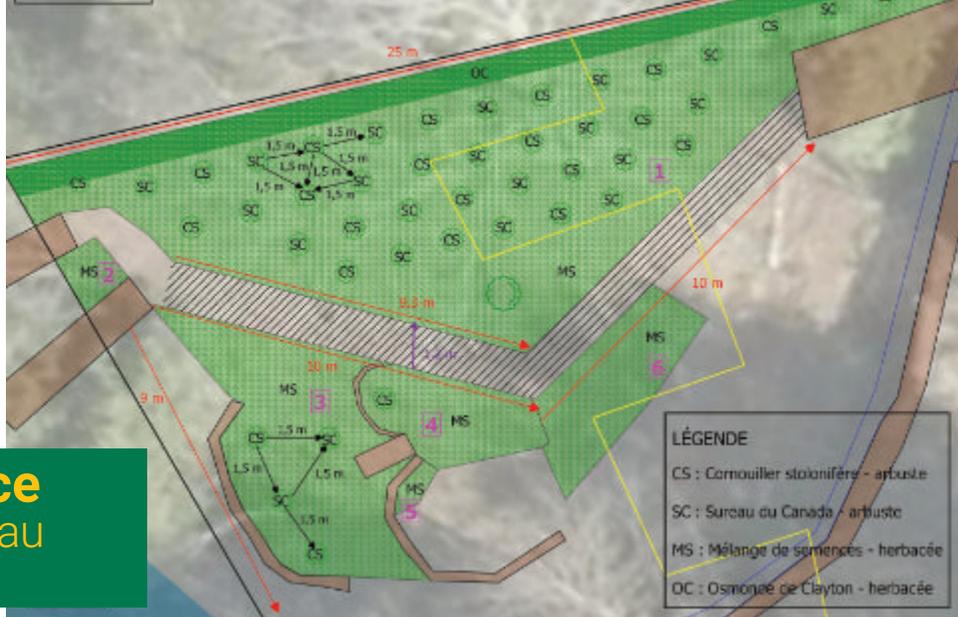
Fleurs d'eau de cyanobactéries, octobre 2023.
Photo prise par Niels Jensen.



Fleurs d'eau de cyanobactéries, septembre 2023.
Photo prise par Nawfel Touil.

Action Bandes riveraines

Une solution efficace pour limiter les fleurs d'eau de cyanobactéries !



Depuis de nombreuses années, les fleurs d'eau de cyanobactéries suscitent des inquiétudes au sein de la population en raison de ses effets néfastes potentiels sur la santé humaine, les écosystèmes et les activités récréotouristiques. Au lac Memphrémagog, les proliférations sont dues à un apport important de phosphore dans l'eau provenant en grande partie des terres aménagées et des bandes riveraines insuffisantes. Pour atténuer cette problématique, les bonnes pratiques à adopter sont bien connues : les propriétaires riverains doivent entre autres opter pour une bande riveraine élargie, soit une bande riveraine d'au moins 10 mètres de largeur comportant les trois strates végétatives (herbacée, arbuste et arbre). Ces zones végétalisées jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Memphrémagog en plus de créer un habitat propice pour la faune.

Toutefois, pour plusieurs riverains du lac et de ses tributaires, la végétalisation des berges n'est pas un terrain connu. C'est pourquoi le MCI a mis en branle un projet afin de soutenir les propriétaires du bassin versant du lac Memphrémagog dans l'élargissement et la préservation de leurs bandes riveraines, tout en les informant sur l'importance d'avoir une bande riveraine élargie et dense.

Depuis l'année dernière, diverses activités ont été réalisées telles que la diffusion du projet à travers nos différents moyens de communication et nos plateformes de réseaux sociaux afin de recruter des propriétaires intéressés par le projet. Nous avons par la suite procédé à la caractérisation des bandes riveraines des participants, à la sélection des espèces végétales pour la plantation, à la conception et à l'adoption des plans d'aménagements ainsi qu'à la production des cahiers de propriétaires et à la commande des végétaux. En collaboration avec le RAPPEL, un webinaire sur la revégétalisation des bandes riveraines a été organisé le 22 mars 2024, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, dans le but d'informer la population à ce sujet.

Plusieurs autres activités sont planifiées. Au cours du printemps, entre la mi-mai et la mi-juin, les membres de la patrouille s'engageront dans la plantation de végétaux chez les propriétaires riverains, avec la collaboration, bien entendu, des propriétaires en question. Lors de cette activité, une grande diversité d'espèces végétales indigènes adaptées à la rive seront plantées telles que l'iris versicolore, plusieurs variétés de fougères, l'asclépiade incarnate, diverses semences d'herbacées, le myrique baumier, le cornouiller stolonifère, la spirée à larges feuilles, le saule de l'intérieur, le sureau du Canada, le mélèze laricin et le thuya occidental.

Exemple de plan d'aménagement d'une bande riveraine réalisé par la responsable du projet, Chanel Racine-Mineault

Quelques chiffres...

Nombre de projets de revégétalisation **6**

Superficie totale végétalisée **2392** m²

263 m Nombre de mètre de rive végétalisée

Nombre de végétaux mis en terre **5 355** plants

734 m² de semences d'herbacées

Nombre d'espèces végétales indigènes implantées Plus de **70**

Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE), lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, ainsi qu'à la collaboration du COGESAF et des municipalités riveraines du lac Memphrémagog.

Le MCI peut vous accompagner pour revégétaliser votre bande riveraine !

Contactez-nous pour plus d'information à : bandesriveraines@memphremagog.org

Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030

Québec

Une communauté mobilisée pour la protection de la baie Fitch et de son bassin versant !

Le 23 mars dernier à l'Hôtel de Ville du Canton de Stanstead, une soixantaine de personnes étaient présentes à la conférence du MCI et de Canards Illimités Canada sur la protection des milieux naturels de la baie Fitch et de son bassin versant. Cet événement a été organisé afin d'informer les propriétaires du bassin versant de la baie Fitch sur les actions de conservation volontaire des milieux naturels de leur propriété. Ce fut une excellente opportunité d'échanger avec les résidents du secteur au sujet des différentes options de conservation qui s'offrent à eux. La municipalité du Canton de Stanstead avait aussi invité les citoyens à une journée portes ouvertes afin de présenter, entre autres, un projet de restauration du milieu humide au parc Forand et d'obtenir des commentaires sur l'enjeu de la navigation dans la baie.

Pourquoi protéger les milieux naturels de la baie Fitch et de son bassin versant ?

Situé du côté est du lac Memphrémagog, le bassin versant de la baie Fitch est reconnu pour ses milieux naturels d'intérêt écologique et pour la beauté de ses paysages. Que ce soient les milieux forestiers, ou les nombreux milieux humides et aquatiques qu'on y observe, ce secteur représente une richesse inégalée pour le bassin versant du lac Memphrémagog.

Ces milieux naturels rendent de précieux services écologiques et protègent la biodiversité tout en offrant à la fois, des lieux propices aux activités récréatives, sportives pour le bénéfice de la communauté.

Parmi les nombreux services écologiques rendus par les milieux naturels, on retrouve des habitats pour de nombreuses espèces fauniques et floristiques. Les espèces fauniques sont bien représentées, dont celles en situation précaire, dont leur survie dépend dans bien des cas, de la protection de leur habitat : le méné d'herbe, la tortue serpentine, la sturnelle des prés, le goglu des prés, la salamandre à quatre orteils, ainsi que la salamandre sombre du Nord. Le secteur de la baie Fitch comporte également un corridor de migration d'amphibiens le long du chemin Narrows, où des centaines d'individus se déplacent au printemps entre les milieux forestiers et les milieux humides de la baie Fitch. On y retrouve aussi des espèces floristiques en situation précaire telles que l'ail des bois, le carex de Bailey et le noyer cendré.

Les milieux humides et aquatiques de la baie Fitch renferment des habitats uniques et essentiels à bon nombre d'espèces fauniques, notamment comme aire d'alimentation, de repos, de reproduction ou de nidification. D'abord, ils représentent l'habitat de plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. On y retrouve entre autres le canard branchu, le canard noir, le pygargue à tête blanche, le grand héron, le butor d'Amérique et le martin pêcheur. Ils accueillent aussi de nombreuses espèces de poissons telles que le brochet maillé, la perchaude, l'achigan à grande et à petite bouche, le grand brochet et le crapet-soleil.

Les milieux forestiers de ce secteur, principalement caractérisés par des peuplements forestiers feuillus et mixtes, sont reconnus comme abritant une grande biodiversité en raison de leur localisation. Ils abritent plusieurs espèces animales et végétales qu'on ne retrouve pas au nord du Québec car elles y atteignent la limite septentrionale de leur aire de distribution. De plus, plusieurs massifs forestiers ont été identifiés sur le territoire dont trois de plus de 1 000 ha qui chevauchent le territoire du Canton de Stanstead, de la Ville de Magog, de Ste-Catherine-de-Hatley et de Stanstead-Est.



Perchaude
© Dreamstime



Achigan à grande bouche
© iStock



Pygargue à tête blanche
© Frederick Lelièvre



Brochet maillé
© LaSalle-Photo



Salamandre à 4 orteils
© Conservation de la nature Canada

Conférence du MCI et de Canards Illimités Canada sur la protection des milieux naturels de la baie Fitch – 23 mars 2024.



Le MCI actif dans le secteur

Depuis de nombreuses années, le MCI réalise plusieurs activités dans le secteur telles que le suivi de la qualité de l'eau, des inventaires fauniques et floristiques, la caractérisation des bandes riveraines, la sensibilisation à l'adoption de bonnes pratiques en milieu agricole, l'adoption de bonnes pratiques en voirie privée et municipale, ainsi que la sensibilisation des plaisanciers. Des activités de contrôle du phragmite sont aussi réalisées depuis 2018 en collaboration avec la municipalité du Canton de Stanstead afin de retirer une colonie de phragmite située près du milieu humide du ruisseau Bunker.

De par la beauté de ses paysages et de ses plans d'eau, ce secteur fait face à de nombreuses activités anthropiques dont le développement immobilier et les activités récréotouristiques comme la navigation de plaisance, la pêche et le plein air. Certaines portions du territoire sont aussi utilisées à des fins d'activités agricoles. Toutes ces activités peuvent avoir des répercussions sur les milieux naturels de la baie Fitch.

On sait que le milieu aquatique de la baie Fitch présente les plus sévères symptômes de vieillissement prématuré de tout le lac Memphrémagog en partie due aux activités anthropiques dans son bassin versant. La détérioration de l'environnement de la baie met en péril la santé des écosystèmes, mais aussi la qualité de vie des résidents et le potentiel récréotouristique du secteur tout comme certaines activités à caractère socio-économique.

De plus, le MCI accompagne les propriétaires des milieux naturels de la baie Fitch et de son bassin versant dans leur démarche de conservation volontaire de leur propriété. Pour l'instant, seulement 0,005% du bassin versant de la baie Fitch est représenté par des aires protégées. Un bien faible bilan si l'on considère que les objectifs du gouvernement du Québec visent à protéger de 30% de milieux naturels terrestres et aquatiques d'ici 2030. Le MCI aimerait accélérer la cadence et sollicite la collaboration des propriétaires pour augmenter le nombre d'aires protégées sur le territoire. Si vous valorisez les milieux naturels de votre propriété et voulez les préserver, plusieurs options de conservation tout comme des incitatifs financiers et fiscaux s'offrent à vous pour assurer leur protection. Contactez-nous à conservation@memphremagog.org pour plus d'informations en lien avec la conservation de votre propriété!



Canard branchu
© Canards Illimités Canada

Ariane Orjikh
Directrice générale du MCI

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique dans le cadre du projet « Les Montagnes Vertes du Nord : Vers un aménagement du territoire pour la protection et le rétablissement des espèces en péril », coordonné par Corridor appalachien.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:
 Environnement et Changement climatique Canada / Environment and Climate Change Canada



Tortue peinte
© Canards Illimités Canada



Achigan à petite bouche
© Dreamstime



Salamandre sombre du Nord
© Shutterstock



Martin pêcheur d'Amérique
© Donald Lapointe

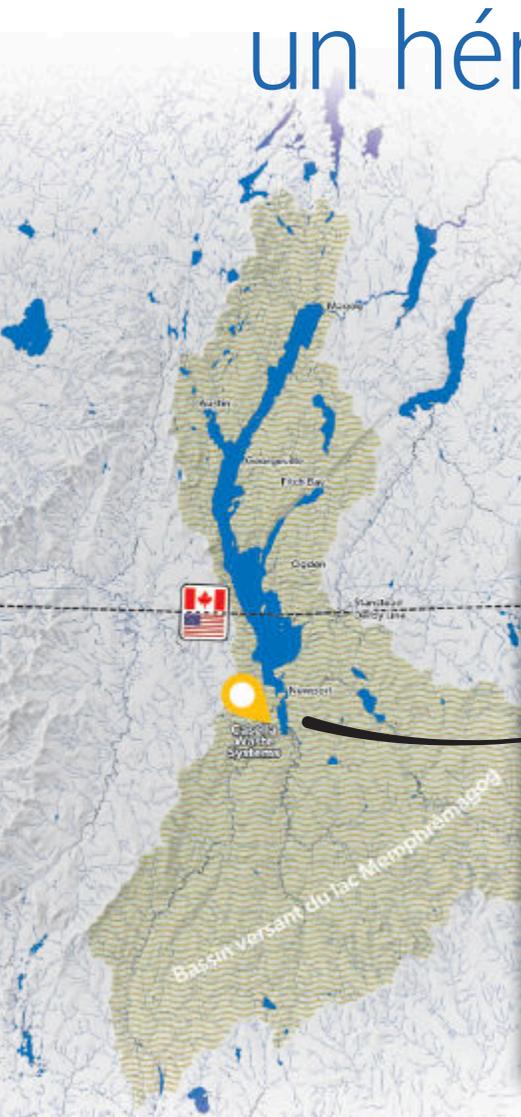


Tortue serpentine
© Conservation de la Nature Canada

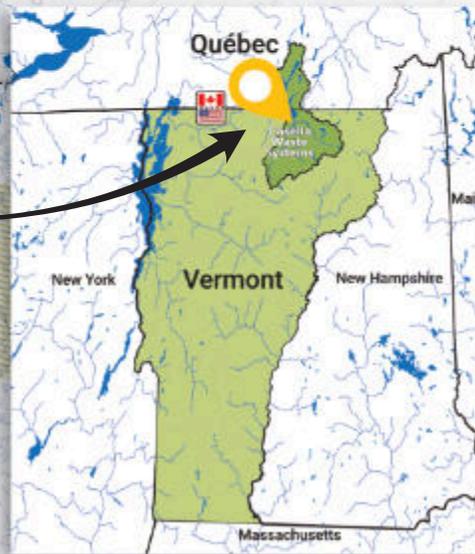


Grand héron
© Canards Illimités Canada

Le site de déchets de Coventry au Vermont : un héritage **toxique**



Les impacts environnementaux, et plus particulièrement ceux des eaux de lixiviation du site de déchets américains à la tête du lac Memphrémagog, inquiètent le MCI. Le lac est la source d'eau potable de plus de 175 000 canadiens. Le MCI surveille la situation de près et poursuit l'objectif d'obtenir un moratoire permanent afin de détourner le lixiviat généré par le site d'enfouissement hors du bassin versant du lac Memphrémagog.



Beaucoup de questions

Le MCI questionne la gestion du site de déchets et le processus de prétraitement du lixiviat proposé par la compagnie. Sachez que le MCI est d'avis qu'il est préférable de traiter le lixiviat que de ne rien faire, ce que l'entreprise responsable du site fait déjà en partie. Or, est-ce que la construction de la nouvelle usine de traitement de lixiviat à proximité du lac Memphrémagog favoriserait son retour dans le lac? Comment dispose-t-on des polluants retirés du lixiviat? Quelle quantité de polluants est retirée? Dans quelle concentration? Le lixiviat du site est-il circonscrit correctement? Quelles sont les procédures de correction et de précaution prévues lors de maintenance ou de bris d'équipement? Y a-t-il un mécanisme de communication adéquat entre les autorités américaines et canadiennes en cas de situation d'urgence environnementale? Et encore bien d'autres questions restent sans réponse.

Quelques faits

- Le site de déchets de Coventry est le seul site de tout l'État du Vermont. Il est situé à la tête du lac Memphrémagog à quelques centaines de mètres d'un des plus gros affluents du lac.
- À terme de l'actuel permis d'exploitation, le site aura atteint la superficie de 98 terrains de football et la hauteur de la Place Ville-Marie à Montréal.
- En 2019, le MCI avec la collaboration du groupe environnemental du Vermont *Don't Undermine Memphremagog's Purity (DUMP)*, a obtenu un moratoire interdisant à la compagnie de déchets de rejeter son lixiviat dans le bassin versant du lac Memphrémagog. Ce moratoire prendra fin en 2026.
- En 2023, le site a généré la somme de 13,5 millions de gallons de lixiviat communément appelé « jus de poubelle », soit l'équivalent de 20 piscines olympiques.
- Actuellement, le MCI et DUMP poursuivent l'objectif d'obtenir un moratoire permanent pour empêcher le rejet de lixiviat, traité ou non, dans le bassin versant du lac.

Des dangers environnementaux et pour la santé

À propos des eaux de lixiviation, la science est implacable : elles sont toxiques. Dans le lixiviat, il y a des quantités importantes de polluants, dont des PFAS (substances per et polyfluoroalkylées) communément appelés polluants éternels. Les PFAS sont des perturbateurs endocriniens. S'ils sont ingérés, ils s'accumulent dans les êtres vivants sans possibilité d'être éliminés. Les PFAS peuvent causer de graves problèmes de santé.



Autre inquiétude : la nappe phréatique aux abords du site de déchets est polluée.

De plus, aucun lac du Québec n'a autant de barbottes cancéreuses que le lac Memphrémagog. Les investigations se poursuivent afin de trouver la source de cette problématique, mais le rejet de lixiviat dans le lac Memphrémagog pendant plusieurs années pourrait être une cause potentielle.

Les rapports techniques produits par la compagnie de déchets sur les rejets de lixiviat montrent des irrégularités (trop grandes quantités de lixiviat produit par diverses cellules, trop grandes quantités de PFAS, etc.)

Plusieurs autres dangers et préoccupations demeurent.

Des enjeux légaux

Le lac Memphrémagog relève de plusieurs juridictions : municipale, provinciale, fédérale et internationale. De ce cocktail juridique, certains outils peuvent nous aider à protéger notre lac. En voici quelques-uns :

Le traité international sur les eaux limitrophes signé entre le Canada et les États-Unis mentionne à l'article IV qu'un pays ne doit pas polluer l'autre. Dans la foulée de la signature du traité, une Commission mixte internationale a été créée. Cette commission pourrait étudier la situation engendrée par le site de Coventry et faire des recommandations.

Une nouvelle norme canadienne en matière de PFAS dans les eaux brutes est en voie d'être instaurée. Elle serait beaucoup plus sévère que la norme américaine actuelle. Elle est donc attendue avec intérêt.

Du côté du Vermont, une loi sur la justice environnementale a été adoptée en mai 2023 à l'effet qu'une portion de la population n'a pas à supporter le poids environnemental d'une tranche différente et supérieure de la population. Le bassin versant du lac Memphrémagog supporte déjà le poids environnemental de la majorité des déchets du Vermont, et aussi de déchets provenant d'autres États limitrophes. Supporter le poids environnemental du lixiviat qui est ainsi généré relève donc d'une grande injustice environnementale et devrait jouer en faveur du moratoire permanent recherché.

Du côté de Québec, l'Assemblée nationale a voté une motion à l'unanimité en faveur de l'obtention d'un moratoire permanent. Comment peut-on faire respecter ce document par les États-Unis?

Le dossier du site d'enfouissement de Coventry est complexe. Dans ce contexte, le MCI est d'avis que le principe de précaution, un principe de droit reconnu, devrait s'imposer.

Pour obtenir un moratoire permanent

Le travail effectué par le MCI et DUMP est colossal et presque entièrement réalisé par des bénévoles. C'est grâce à leur engagement envers la protection du lac Memphrémagog, qu'ils ont obtenu le moratoire actuel – qui prendra fin en 2026.

Si deux organisations environnementales ont obtenu un moratoire temporaire auprès de la compagnie de déchets, des actions concertées entre les organisations du milieu et les élus provinciaux et fédéraux devraient arriver à obtenir un moratoire permanent.

Lors du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 2007, la MRC de Memphrémagog, la Ville de Magog et la Ville de Sherbrooke ont signifié au propriétaire du site de déchets Bestan à Magog une demande pour une fermeture définitive. L'objectif est d'éviter tous risques futurs de contamination des sources d'eau potable des villes de Magog et Sherbrooke par tout rejet d'un site d'enfouissement incompatible avec cet usage. Le site a été fermé par son propriétaire en 2010.

La suite logique serait que nos élus provinciaux et fédéraux prennent la balle au bond et effectuent les efforts nécessaires en vue de l'obtention d'un moratoire permanent pour la destination finale du lixiviat de Coventry, traité ou non, hors du bassin versant du lac Memphrémagog et un refus que du lixiviat de l'extérieur du bassin versant du lac Memphrémagog ne soit transporté à Coventry pour y être traité. Nous en appelons de leur sens civique. Unissons nos efforts pour obtenir un moratoire permanent. 2026 : c'est demain!

Johanne Lavoie
B.Sc.A., D.E.S.G.,
présidente bénévole du MCI

François Bélanger
B.Sc.A., M. Ing. Env.,
consultant technique bénévole du MCI

Canards Illimités Canada, un intervenant clé dans la conservation des milieux humides



Si les forêts sont les poumons de notre planète, les milieux humides en sont les reins : ils filtrent naturellement l'eau en captant les sédiments et les polluants. De plus, il est estimé que le tiers des espèces en péril en Amérique du Nord en dépendent. Les milieux humides (MH) nous rendent des services écosystémiques indéniables et pourtant, la protection de ces espaces naturels reste un défi d'actualité. C'est que, encore à ce jour, ces milieux sont peu étudiés et mal-aimés. Les menaces qui pèsent sur eux sont lourdes et se traduisent par leur perte totale ou leur dégradation ; remblayage et drainage à des fins de développement ou d'agriculture, introduction d'espèces exotiques envahissantes, pollution...

En 2017, afin d'assurer leur protection et d'éviter les pertes et dégradations, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la Loi n° 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques. Malgré l'objectif d'aucune perte nette, entre 2018 et 2022, 328 hectares de MH furent détruits illégalement au Québec, soit l'équivalent de la superficie de 173 terrains de football.

L'Estrie est la troisième région la plus touchée avec 53,65 ha affectés. À cela s'ajoute la destruction, en toute légalité, de 2330 ha dans la province en 6 ans. Bien que des compensations soient exigées pour de la protection ou de la restauration, seulement 1 % des sommes amassées ont été utilisées. Parce qu'encore faut-il les trouver, ces terrains pour la compensation. Plus nous attendons pour agir, plus ce sera difficile.

Ainsi, puisque la législation ne suffit pas, pour continuer de profiter des services écologiques des 5746 hectares de milieux humides du bassin versant du lac Memphrémagog, il est nécessaire d'unir nos forces avec les propriétaires fonciers, les organismes de la région, les citoyens et les municipalités.

Véritable pilier de la conservation au Canada, Canards Illimités Canada (CIC) fut fondé en 1938 par un groupe de chasseurs soucieux et inquiets du déclin alarmant des populations de sauvagines observé depuis déjà quelques années. La perte et la dégradation des habitats est un enjeu majeur, et c'est pourquoi la mission de notre organisme à but non lucratif consiste à conserver, restaurer,

gérer les milieux humides et promouvoir un environnement sain pour la faune et les humains.

Au Québec, depuis 1976, notre équipe pluridisciplinaire a conservé à perpétuité 38 140 ha, grâce à la réalisation de 324 projets partout dans la province. Cet exploit n'aurait pas été possible sans la participation des propriétaires fonciers. Pour ce faire, nous collaborons avec eux et les organismes locaux, tels que le MCI, en offrant des options de conservation intéressantes.

CIC est fier de travailler en partenariat avec le MCI dans le bassin versant du lac Memphrémagog. Par cette alliance, nous bénéficions de la vaste expertise de l'organisme sur le terrain et conjointement nous pouvons optimiser les bienfaits écologiques et économiques des projets pour la collectivité.

Marie-Lyne Deshaies
*Chargée de projets
à la protection des habitats
Canards Illimités Canada*

Références :

Champagne, Éric-Pierre (2024, 23 avr.). « Tout porte à croire que ce sera un échec ». La Presse. En ligne

MELCCFP (2023). « Portrait des autorisations ministérielles délivrées pour les projets ayant un impact sur les milieux humides et hydriques assujettis à la Loi sur la qualité de l'environnement ». En ligne

Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques L.Q. 2017, c. 1, art. 2

Champagne, Éric-Pierre (2022, 7 oct.). « Près de 100 millions dorment à Québec ». La Presse. En ligne

Derome, Raphaëlle (2023, 19 jan.). « L'incertaine restauration des milieux humides ». Québec science. En ligne

Milieu humide du ruisseau Tompkin, juillet 2020.
Crédit : Ariane Orjih

PLUS de support

pour le lac Memphrémagog et son bassin versant !

La coordination des actions pour protéger la qualité de l'eau du bassin versant du lac Memphrémagog a passé à la vitesse supérieure en octobre 2023. Grâce au support du ministère de l'environnement, le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) a engagé une ressource dédiée à ce bassin qui pourra appuyer adéquatement les organismes locaux déjà très actifs en matière de protection des milieux naturels. Cette initiative est prévue dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable. Un tel poste représente une première en 20 ans d'histoire du COGESAF et la première fois que le ministère de l'Environnement finance directement ce type de support pour un lac.

Cette initiative est le fruit d'un travail de longue haleine. D'une part, elle représente l'évolution naturelle de la démarche de pilotage du comité local de bassin versant du lac Memphrémagog amorcée par le COGESAF en 2008 et auquel le MCI a participé. D'autre part, il s'agit d'une des recommandations émises par un groupe de 12 experts, piloté par le MCI, qui a présenté à la Commission mixte internationale une étude sur les apports de nutriments et leurs impacts sur le lac Memphrémagog.

En créant ce poste, le COGESAF poursuit son objectif de consolider les actions des organisations œuvrant dans le bassin versant du lac Memphrémagog et de catalyser la mise en œuvre de nouvelles initiatives pour que la protection du lac – et la qualité de son eau – continue de s'améliorer. Concrètement, la nouvelle ressource coordonnera les travaux d'un comité de travail, incluant le MCI, et consultera l'ensemble de la communauté afin de produire un plan d'action adapté aux besoins du milieu. Cette personne aura ensuite comme mandat de soutenir la communauté dans la mise en œuvre de ce plan et de favoriser les opportunités de travail collaboratif.

La majeure partie du bassin versant du lac Memphrémagog se situant aux États-Unis, le projet vise aussi à rendre la communication plus fluide avec les organisations environnementales du Vermont et adopter des pratiques cohérentes de part et d'autre de la frontière.

Le COGESAF et le MCI se réjouissent de cette bonne nouvelle pour le lac Memphrémagog !

Julie Grenier

directrice de projets au COGESAF



Préserver l'environnement :

Engagements de la Ville de Magog

pour la santé des écosystèmes aquatiques

La Ville de Magog, engagée dans la préservation de la nature, déploie diverses initiatives. Elle distribue des arbustes aux propriétaires riverains, promeut l'achat de barils de pluie et procède à la revégétalisation de ses rives. Un plan d'action spécifique est en cours d'élaboration pour gérer les sédiments à la source, réduisant leur impact dans le bassin-versant du ruisseau Castle. La surveillance environnementale est renforcée par l'inspection des installations septiques vieillissantes et un programme de vidange des fosses septiques. Les procédures d'intervention en cas d'urgence environnementale sont structurées, et les programmes d'échantillonnage de l'eau et d'analyse des sols sont améliorés. La Ville crée des événements éducatifs, sensibilise sur les espèces invasives, la préservation des bandes riveraines et la gestion de l'eau potable, accompagnée de dépliants informatifs.

Pour la Ville de Magog, les bandes riveraines jouent un rôle crucial dans la préservation et la santé des écosystèmes aquatiques. Ces zones naturelles le long des cours d'eau et des plans d'eau ont une importance capitale pour la qualité de l'environnement et la biodiversité. La Ville de Magog reconnaît le rôle vital de ces milieux et s'engage fermement à les protéger et à les restaurer pour le bien-être de ses habitants et de la nature qui les entoure.

Dans un contexte où la qualité de l'eau est devenue une préoccupation majeure pour les collectivités, la Ville de Magog prend des mesures audacieuses pour préserver ses ressources naturelles. L'eau est un élément essentiel à la vie, et la santé de nos cours d'eau et de nos plans d'eau est étroitement liée à celle de nos écosystèmes riverains.

La Ville de Magog reconnaît que la protection des bandes riveraines nécessite une approche proactive. Consciente de ces enjeux, elle renforce ses politiques environnementales et prévoit allouer davantage de ressources pour surveiller et protéger l'état des rives sur son territoire. Des inspections régulières seront menées pour s'assurer que les règlements en matière de protection des rives soient respectés.

Dans cette démarche, la Ville de Magog entend travailler en étroite collaboration avec le MCI, une organisation vouée à la préservation des écosystèmes aquatiques de la région. Ensemble, ils veilleront à sensibiliser les citoyens et citoyennes aux enjeux environnementaux liés aux bandes riveraines et les accompagneront dans leurs efforts pour se conformer aux réglementations en vigueur.

Les résidents doivent comprendre que les bandes riveraines en santé sont essentielles pour maintenir un équilibre écologique durable. Elles contribuent également à la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques, à la préservation de la biodiversité et à la promotion d'activités récréatives et touristiques durables.

En préservant et en restaurant les bandes riveraines, la Ville de Magog investit dans la santé de ses écosystèmes aquatiques, dans la qualité de vie de ses citoyens et dans la durabilité de son territoire. Les bénéfices pour la ville et ses citoyens et citoyennes sont importants. En conclusion, la protection de l'environnement, dont les rives est une priorité pour la Ville de Magog. En travaillant de concert avec le MCI et en mobilisant ses citoyens, la ville s'engage à préserver ces précieux écosystèmes pour les générations futures. La santé de nos cours d'eau et de nos plans d'eau est entre nos mains, et il est de notre devoir de les protéger et de les préserver pour le bien-être de tous.

Josiane Pouliot

Coordonnatrice – Division environnement de la Ville de Magog

VILLE DE
Magog

Conférence de Canards Illimités Canada à l'AGA du MCI

Les milieux humides au service des communautés

Complètement fascinants, mais encore souvent méconnus, les milieux humides méritent d'être mis à l'honneur. Nous les décortiquerons pour faire ressortir leur place dans le paysage, comment les identifier, leurs rôles dans le bassin versant du lac Memphrémagog, les menaces auxquelles ils font face et comment les protéger.



Une présentation spéciale de Marie-Lyne Deshaies, chargée de projets à la protection des habitats à Canards Illimités Canada (CIC) aura lieu lors de notre assemblée générale annuelle. Venez l'écouter en grand nombre!

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique dans le cadre du projet « Les Montagnes Vertes du Nord : Vers un aménagement du territoire pour la protection et le rétablissement des espèces en péril », coordonné par Corridor appalachien.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de
This project was undertaken with the financial support of



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Numéros à contacter

selon les problématiques rencontrées sur le lac

Problématique	Territoire	Contact	N° de téléphone
En cas de déversements ou de tout autre situation environnementale qui nécessite une intervention immédiate	Portion canadienne du lac Memphrémagog	Urgence-Environnement	1 866-694-5454
En cas de problèmes relatifs à des comportements dangereux sur le lac, à la consommation d'alcool et au bruit	Ville de Magog et municipalité d'Austin	Régie de police de Memphrémagog	819-843-3334
	Municipalités d'Ogden, du Canton de Stanstead et du Canton de Potton	Sûreté du Québec	819-564-1212
En cas de problèmes liés au non-respect de la réglementation liée au nautisme	Portion canadienne du lac Memphrémagog	Patrouille de la MRC de Memphrémagog	819-821-0435 819-620-7669
Pour toute question concernant l'ancrage pour amarrage de longue durée	Portion canadienne du lac Memphrémagog	Direction de la gestion du domaine hydrique	https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau/gestion-domaine-hydrique-etat/octroi-droit-occupation/permis-occupation
Pour toute question concernant des bouées non conformes	Portion canadienne du lac Memphrémagog	Transport Canada, Programme de protection de la navigation	877-646-6420 PPNQUE-NPPQUE@tc.gc.ca
En cas de constat de travaux illégaux (p.ex. en rive)	Canton de Potton	Service d'inspection municipale	environnement@potton.ca
	Austin	Service d'inspection municipale	819-843-2388, poste 229 environnement@municipalite.austin.qc.ca
	Magog	Service d'inspection municipale	819 843-3333 https://www.ville.magog.qc.ca/informations-services/service-go/
	Canton de Stanstead	Service d'inspection municipale	819-876-2948, poste 227 inspecteur2@cantonstanstead.ca
	Ogden	Service d'inspection municipale	819-876-7117 urbanisme@munogden.ca
En cas d'observation d'une activité qui ne semble pas conforme aux lois environnementales applicables au Québec	Portion canadienne du lac Memphrémagog	Contrôle environnemental du Québec	Déposer une plainte à caractère environnemental via le formulaire du MELCCFP https://www.environnement.gouv.qc.ca/formulaires/Plainte/form.asp
Pour signaler une observation de fleur d'eau de cyanobactéries ou d'espèces exotiques envahissantes ou pour toutes autres questions environnementales	Portion canadienne du lac Memphrémagog	Memphrémagog Conservation (le MCI fait le suivi auprès du gouvernement du Québec et prend des échantillons dans le cadre du projet Lacs Témoins)	819-620-3939 patrouille@memphremagog.org

Les articles promotionnels du MCI sont de retour sur nos tablettes !

Pour voir les produits disponibles, rendez-vous sur notre page www.memphremagog.org/fr/articles-promotionnels!

Pour passer une commande, contactez-nous à patrouille@memphremagog.org ou au 819-620-3939.



Devenez membre du MCI !

En devenant membre, vous faites le choix de contribuer aux efforts de sensibilisation et aux actions pour assurer la protection du lac Memphrémagog et de son bassin versant ! Votre soutien est indispensable pour permettre à notre organisation de maintenir son élan vers la réalisation de ses objectifs.

Soyez partie intégrante de notre impact positif et posez un geste concret !

Scannez ce code QR pour devenir membre, renouveler une adhésion ou faire un don.

C'est déductible d'impôt !



CALENDRIER 2024

6 mai : Début des activités de la patrouille

Mi-mai : Début des échantillonnages de qualité de l'eau du lac et de la surveillance d'aires protégées riveraines

18 mai de 10h à 15h : Distribution d'arbres gratuits à LAMRAC à Magog

Mi-mai à la mi-juin : Plantation de bandes riveraines pour le projet *Action bandes riveraines : Ensemble pour nos rives !*

15 juin : Assemblée générale annuelle du MCI au centre Murray Memorial à Georgeville

Juin à août : Sensibilisation aux descentes à bateaux et dans les baies

1^{er} juillet : Kiosque du MCI à la fête du Canada de Georgeville

Début juillet : Activité de contrôle de phragmite dans la baie Fitch

Octobre : Fin des activités sur le lac

Contactez-nous pour plus d'information sur les activités prévues cet été à info@memphremagog.org ou au 819-620-3939

 [memphremagogconservation](https://www.facebook.com/memphremagogconservation)

 [memphremagog.conservation](https://www.instagram.com/memphremagog.conservation)

 www.memphremagog.org

Hommage à M^{me} Claude Bernier

Le MCI tient à rendre hommage à feu M^{me} Claude Bernier qui a œuvré comme administratrice au sein de notre organisation. C'est sous sa présidence en 2013 que notre projet « Santé Baie Fitch » a vu le jour. Le MCI continue de bénéficier de cette démarche qui ne cesse de porter ses fruits.

Merci Claude pour ce grand héritage!



MEMBRES DU CERCLE DU PATRIMOINE

Abbott, William	Jewish Community Foundation of Montreal
Association des Mouillages de Knowlton Landing	Klein, Mike
Bang Marketing Inc., A/S M. Eric Bissonnette	Lacasse Benoit, Gisèle
Bannerman Foundation, A/S Mr. Paul Bannerman	Lamoureux, Claude
Bédard Pascale & Blais Jean-François	Ledson Management Inc.
Bélanger, Francine	Lépine, Peter
Beljers, Elisabeth	Lynch-Staunton, Juliana
Benoit, Robert	Magnan, Stephane
Bertrand, Marc Antoine	Milne, Catherine A.
Boettcher, Thomas	Mouget, Yves
Bombardier, J.R. André	Oosterwaal, Jan
Boswall, Anne	Perout, Alena
Caron, Eric H.	Plate, Joerg
Caron, Trevor H.	Poirier Vincent & Primavesi Robert
Coughlin, Peter F.	Potten, Stephen R.
Coutu, Jean	R. Howard Webster Foundation
Davidson, Howard	Robinson, Robert
Desjardins, Jean-Guy	Ruest, Jean-Jacques
Eakin, Gael	Shevelow, Sandra
Fondation Denise et Guy St-Germain	Sirois, Sean
Fondation Famille Benoit	Spencer, Norman
Fondation Huguette et Jean-Louis Fontaine	Thorburn, Cynthia Caron
Fondation Linoit	Tremblay, Pascal
Giroux, Marc	Vouloumanos, Nicholas & Vickie
Howick, Andrew	Wilson, Janet
Hurley, John	Yates, Henry B. & Melodie
Ivory, Joan F.	
Jewett, Carolyn	

En plus des personnes mentionnées, certains donateurs ont requis l'anonymat.

Mise à jour: le 25 avril 2024

MERCI À NOS PRINCIPAUX COLLABORATEURS !

Canards Illimités Canada (CIC)
Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
Conservation de la nature Canada (CNC)
Corridor appalachien (ACA)
DUMP (Don't Undermine Memphremagog's Purity)
Fondation Nature Memphremagog (FNM, anciennement Fondation Marécages Memphremagog)
Memphremagog Watershed Association (MWA)
Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL)
Réseau des milieux naturels protégés (RMN)
Les municipalités d'Austin, du Canton de Potton, du Canton de Stanstead, d'Ogden, les villes de Magog et de Sherbrooke
La MRC de Memphremagog
Le gouvernement du Québec
Le gouvernement du Canada

51, rue Cabana, Magog (Québec) J1X 2C4

Tél. : 819 620-3939

www.memphremagog.org info@memphremagog.org

Responsables du bulletin Ariane Orjikh

Révision Marie-Josée Huot, Johanne Lavoie, Peter Lépine, Ariane Orjikh, Fanny De Blois, Chanel Racine-Mineault

Traduction Peter Lépine

Conception graphique comma.ca

Impression Copie Rapide Magog

Photos Photos des archives du MCI, sauf indiqué



Ce bulletin est imprimé sur un papier recyclé et certifié FSC. Il contient des fibres postconsommation traitées sans chlore.